



A LA UNE

Court de Tennis extérieur accessible et sécurisé sur 7smash !

Nouveauté : la Commune de Campénéac permet de rendre le court de tennis réservable et facilement accessible à tous !



Il est mis gratuitement à disposition de toutes les Campénéacoises et tous les Campénéacois 7j/7, 24h/24, vous pouvez désormais réserver en ligne puis accéder au terrain avec le code que vous recevrez par SMS !

N'hésitez pas à vous connecter sur : <https://www.7smash.fr/7S/campeneac-tennis-libre>

🟡 1ère étape : Créer gratuitement votre compte d'accès pour la première connexion.

🟡 2ème étape :

- ❖ Vous êtes adhérent au Club de Tennis de Campénéac, prenez contact directement auprès du Président du Club de Tennis M. Nicolas Kolytcheff afin de bénéficier de la gratuité d'accès.
- ❖ Vous êtes habitant de Campénéac, prenez contact avec la Mairie afin de bénéficier de la gratuité d'accès en vous munissant d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Merci de préciser votre adresse mail et votre numéro de portable.

L'accueil de la Mairie est à votre disposition tous les matins du mardi au samedi ou directement par mail : mairie@campeneac.fr

- ❖ Pour tous les autres amateurs de tennis : le court est accessible moyennant une réservation en ligne de 8 €.

🟡 Pour toute question sur les modalités de réservation ou de création du compte en ligne, n'hésitez pas à contacter le service 7smash au 09 82 56 32 07 ou par mail : contact@7smash.fr. Ils sont à votre disposition 7j/7 de 8h à 22h.

Alors n'attendez pas, créez votre compte dès à présent pour l'année 2023-2024 !



EDITO

Chères Campénéacoises et chers Campénéacois,

Dans le cadre du développement de la Commune, deux projets sont actuellement en cours de réalisation.

Tout d'abord, la restructuration du restaurant scolaire qui se déroulera en deux phases. La première phase se traduira par la construction d'une unité de fabrication et la deuxième phase par la réhabilitation de la salle de restauration existante. Le permis de construire a été accepté, affiché sur l'ancien court de tennis le 22 septembre 2023 et il est consultable en Mairie.

La consultation des entreprises est en cours. Les travaux devraient débuter à partir de mi-décembre 2023 et la première phase avec la construction de l'unité de fabrication devrait s'achever en janvier 2025.

Quant au projet de l'implantation de l'entreprise Denoual sur la zone économique de Linvo, le démarrage des travaux débutera fin décembre 2023 - début janvier 2024 avec la construction d'un premier entrepôt de 6000 m². La durée des travaux est estimée à 8 mois avec un début d'activité en septembre 2024.

Nous vous informerons plus longuement sur l'avancée de ces deux projets dans le bulletin municipal de janvier 2024.

Bien à vous.

Hania RENAUDIE.

VOEUX DU MAIRE 2024

Madame le Maire ainsi que l'ensemble des membres du Conseil municipal sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux du Maire qui se tiendra à la salle des fêtes.

le samedi 6 janvier 2024 à 18h.

Au plaisir de vous y retrouver !

Portes ouvertes du restaurant scolaire.



Le restaurant scolaire a ouvert ses portes le jeudi 7 septembre.

A l'initiative de la Commission Affaires scolaires, les premières Portes ouvertes ont été organisées à la rentrée afin de

permettre aux familles de découvrir l'environnement dans lequel leurs enfants évoluent sur le temps du midi.

Une trentaine de familles a ainsi saisi l'opportunité de visiter les lieux en compagnie des élus et d'échanger avec les agents du restaurant scolaire et du service périscolaire d'animation.

Les différents groupes étaient accueillis par les agents qui ont présenté leurs missions sur les thématiques suivantes :


- La cuisine et la préparation des repas.
- La salle de restauration et l'organisation des deux services.
- Les animations proposées avant et après le repas.
- Le trajet de l'école Théodore Monod vers la cantine.

La soirée s'est conclue par une dégustation d'amuse-bouches salés et sucrés préparés sur place par les agents pour cette occasion.


La municipalité remercie sincèrement tous les agents municipaux de leur présence et de leur investissement au service des élèves de notre Commune.

Campagne d'élagage.

La Commune va lancer une campagne d'élagage des branches situées en limite du domaine public. Cette opération a plusieurs buts :

 Sécuriser les routes pour les automobilistes et les transports scolaires.

 Faciliter le travail de l'entreprise qui fauche les accotements et les talus.

 Conservation de nos routes communales.

Le principe consiste à ce que chaque propriétaire de parcelles coupe les branches qui empiètent sur les voiries. Un calendrier a été établi par les membres de la Commission Aménagement, Urbanisme et Environnement.

Un courrier sera adressé aux propriétaires à partir du 30 octobre 2023. Ces derniers auront jusqu'au 2 février 2024 pour procéder à la coupe. Passée cette date, les services techniques feront un état des travaux réalisés. Si certains propriétaires n'ont pas réalisé cette taille, un courrier par lettre recommandée avec AR leur sera adressé et ils auront un mois pour le faire entre le 19 février et le 15 mars 2024. Sans intervention de leur part, une entreprise sera chargée de faire ces travaux à la charge des propriétaires concernés.

Les rendez-vous du CCAS pour ce dernier trimestre 2023.

Octobre :

Du 9 au 20 octobre, dans le cadre d'Octobre Bleu (mois des Aînés), l'expo photos intitulée « Nos Aînés engagés » est visible dans le hall de la salle polyvalente .

Le 17 octobre, un goûter intergénérationnel sera proposé aux enfants sur le temps de garderie de 16h45 à 18h30.

Du 23 au 27 octobre, 7ème dispositif argent de poche pour les 16/18 ans.

Novembre :

Le mardi 14 novembre l'après-midi, le CLARPA 56 (Association qui accompagne les clubs de retraités), propose gratuitement un accompagnement des personnes retraitées à la prise du bus RIV.

Décembre :

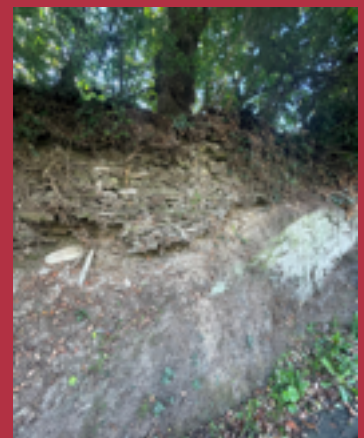
Cette année, le traditionnel repas des Aînés de 70 ans et plus offert par le CCAS, se tiendra le **Dimanche 3 Décembre**, une invitation sera adressée courant novembre.

Mur en pierre extrêmement fragilisé.

Nous tenons à vous informer que des travaux devront avoir lieu avant fin-décembre 2024 pour sécuriser un mur qui s'est extrêmement fragilisé avec le temps.

Il se situe entre la partie gauche du bâtiment de la Mairie et la route d'Augan. Il s'agit d'un lieu très passager. Pour des raisons de sécurité, nous sommes contraints de le détruire. Sa fragilisation est liée à un arbre conséquent qui a pris racine dans la terre et les pierres qui structurent le mur. Les deux éléments étant difficilement dissociables, nous craignons également pour la survie de l'arbre.

Les travaux indiqués nécessiteront la mise en place d'une déviation en cette fin d'année pour une bonne réalisation du chantier. Un grillage provisoire sera mis en place avant d'envisager toute autre réalisation.






UN TEMPS POUR...

Ecouter, Participer et Applaudir : l'Agenda Culturel de cet Automne à Campénéac, prenez dates !



Festival Les Enfants Lalala Samedi 21 Octobre.

Le Festival Les enfants Lalala pose à nouveau ses valises à Campénéac et vous propose :

-  Un atelier radio de 9h30 à 10h45 à L'Oiseau Lire.
-  Une émission radio tout public en direct de 14h à 15h à L'Oiseau Lire.
-  Un conte visuel et musical « La Forêt d'Aristide », à partir de 3 ans à la salle polyvalente. Deux représentations gratuites à 11h et 16h sur réservation en mairie.



Fêter Halloween à L'Oiseau Lire Lundi 31 Octobre

Les bénévoles de la médiathèque L'Oiseau Lire ouvriront exceptionnellement les portes de la médiathèque le **mardi 31 octobre de 17h à 19h** pour fêter Halloween parmi les livres.

Au programme, diverses activités vous seront proposées. Les animations sont réservées aux enfants de 3 à 10 ans déguisés.

Il sera aussi possible d'emprunter des ouvrages.



Marché de Noël Samedi 16 Décembre.

Nous sommes heureux de vous retrouver au marché de Noël autour de l'église.

Venez nombreux et profitez-en pour y faire vos achats de Noël auprès de la vingtaine d'artisans présents !

Les associations de la Commune animeront des stands culinaires (Tartiflettes, huîtres à déguster sur place, galettes saucisses, la vente de chocolats, marrons grillés etc...).

Des moments d'enchantement vous seront offerts pour faire perdurer l'esprit de Noël.

Journées Européennes du Patrimoine

C'est à l'occasion de l'édition 2023 que l'association Mémoires et Patrimoines de Campénéac a mis le village de Leslan et ses environs à l'honneur grâce à une randonnée permettant de découvrir gratuitement le patrimoine local.

Plusieurs animations et fiches explicatives ont été positionnées le long d'un parcours de 4,5 km pour présenter les différents points d'intérêt (fours, carrières, moulins, croix...).

Environ 400 personnes ont emprunté un parcours ludique avec son quiz patrimoine à pied, en calèche ou en poussette !

À l'arrivée, buvette, restauration et animation musicale punctuaient la randonnée.

L'association remercie : René pour son four et le boulanger de Campénéac pour les pains, Louis et son accordéon, notre tailleur de pierre Guirec, Arnaud pour la mise à disposition d'un parking et Monsieur et Madame Laude pour leur accueil.





Focus sur deux nouvelles activités

Salle comble pour la ZUMBA !



La Zumba, voici une activité très attendue à Campénéac, puisque les 30 places disponibles ont été réservées lors du forum des associations le 1^{er} septembre.

Les cours sont dispensés par Mme Marion Gambier, professeur de zumba.

De nombreuses personnes n'ont malheureusement pas pu s'inscrire faute de place dans la salle, donc les nouvelles inscriptions ne seront pas possibles en cours d'année.

Un second créneau est en cours d'étude pour l'année prochaine !

Des ateliers gratuits de SCRAPBOOKING

Passionnée de scrapbooking, Coraline Beaujouan propose des ateliers de formation à cet art.



Depuis une dizaine d'années, elle pratique le scrapbooking européen Azza et cette passion est devenue une activité professionnelle. Ce loisir créatif a pour objectif de mettre ses photos en valeur de manière personnelle et originale, en les plaçant à travers des gabarits, en créant une décoration ou encore en réalisant des mini-albums.

Dans un premier temps Caroline organise des ateliers « découverte ». « Le concept est simple, nous nous réunissons entre "ami(e)s", chez vous (ou chez moi si vous préférez), je vous présente le scrapbooking et nous réalisons ensemble un projet créatif avec lequel vous repartez en fin de séance. » précise Mme Beaujouan. L'atelier est entièrement gratuit.

C'est un moment convivial et sympathique.

Par la suite, si vous adhérez au concept et souhaitez poursuivre cette découverte, Caroline vous accompagnera lors d'ateliers « projet ». Ces ateliers seront toujours gratuits mais vous investirez dans votre propre matériel au fil du temps.

Mme Beaujouan souhaite faire découvrir et partager cette activité avec le plus grand nombre, aussi n'hésitez pas à la contacter pour connaître les prochaines dates d'ateliers. Tel : 06.58.00.47.74 - coraline.56@hotmail.fr



Recrutement d'agents recenseurs

La période de recensement de la population Campénéacoise est prévue du 18 janvier au 17 février 2024, des postes d'agents recenseurs sont encore à pourvoir. Une formation vous sera proposée et vous serez guidé(e) tout au long de la procédure.

Si vous êtes intéressé(e) par cette mission, vous pouvez dès à présent adresser votre candidature à la Mairie par courrier ou par email : mairie@campeneac.fr



Pass Déchèt'

Afin de freiner la forte augmentation des coûts de gestion de nos déchets, Ploërmel Communauté a créé le Pass Déchèt', matérialisé par une vignette que vous avez reçu par voie postale et qui est à coller sur votre pare-brise, côté conducteur.

Si vous ne l'avez pas reçu ou si souhaitez obtenir un second pass pour un autre véhicule, vous pouvez l'obtenir désormais en Mairie.

Merci de bien vouloir vous munir de votre pièce d'identité, de votre carte grise et d'un justificatif de domicile sur les horaires d'ouverture de la Mairie.

Horaires possibles de retrait en Mairie : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

Rampe Personne à Mobilité Réduite :

Depuis novembre 2021, notre commune dispose d'une rampe d'accès PMR amovible, légère, pliable et facile à positionner.

Celle-ci permet de faciliter le franchissement de marches ou de trottoirs. Ses dimensions sont de 1,30 m par 0,80 m.

Cette rampe PMR peut être mise gracieusement à votre disposition sur simple demande à la Mairie (02.97.93.40.39).

